

**CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'AMÉNAGEMENT D'UN PARC-NATURE
DANS LA COUR TURCOT**

Compte-rendu de la rencontre préparatoire

Date : Le 12 septembre 2018 à 14 h

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, 14^e étage

Étaient présents :

Du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal (SGPVMR)

Mme Claudine Deschênes, architecte paysagiste

Mme Amélie Bilodeau, conseillère en planification

Du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)

Mme Claude Paquin, conseillère en aménagement

Mme Sylvie Tanguay, agente de recherche

Mme Fanny Bissonnette, conseillère en communication

Mme Cynthia Martin, conseillère en communication

De l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM)

Mme Dominique Ollivier, présidente de l'OCPM

M. Michel Séguin, président de la commission

Mme Danielle Landry, commissaire

Mme Marie Claude Massicotte, commissaire

Mme Estelle Beaudry, secrétaire-analyste

1. Ouverture

La présidente de l'OCPM souhaite la bienvenue aux participants et présente les membres de la commission. Les représentantes du SGPVMR et du MTMDET se présentent à leur tour.

2. Démarche de consultation et calendrier

Mme Ollivier explique le cheminement d'un dossier à l'OCPM et rappelle que les mandats sont reçus du conseil municipal ou du comité exécutif de la Ville de Montréal.

M. Séguin présente ensuite la démarche et le calendrier de consultation. Un dépliant explicatif est distribué. Une séance d'information sera menée, suivie de trois ateliers, d'une soirée synthèse et de séances d'audition des opinions. Un questionnaire en ligne sera également réalisé.

Des discussions ont lieu sur la démarche et le fait que le SGPVMR sonde présentement les passants aux abords du canal de Lachine pour connaître leurs attentes sur le futur parc. Cette opération du SGPVMR est nommée « Mon parc de Rêve » et se poursuivra jusqu'au début octobre. Le président de la commission rappelle qu'il s'agit de la démarche du SGPVMR et qu'il sera important de venir présenter ces résultats lors de la soirée synthèse.

Séance d'information

La séance d'information aura lieu le 25 septembre et sera webdiffusée. D'autres séances pourraient être ajoutées au besoin. L'objectif de cette soirée est de présenter le projet et de répondre aux questions du public et de la commission dans un climat serein et empreint de courtoisie.

La soirée débutera, après l'introduction, avec une présentation d'environ 20 minutes par le SGPVMR sur le projet. Il est suggéré de s'adjoindre des personnes-ressources, dont des représentants du MTMDET afin de pouvoir répondre aux questions touchant les divers chantiers de l'échangeur Turcot. Ce sera également l'occasion pour le SGPVMR de communiquer ses attentes face à la population.

Le président de la commission invite les représentantes du SGPVMR à se préparer sur divers sujets susceptibles d'être abordés en consultation publique, dont :

1. la délimitation du territoire;
2. les échéanciers, le budget la mise en œuvre;
3. la connexion et les arrimages avec les autres projets;
4. La santé, la sécurité et la salubrité;
5. l'environnement;
6. l'innovation.

On rappelle que toute la documentation soumise à l'OCPM est rendue publique.

Ateliers créatifs

Trois ateliers créatifs seront également organisés dans les quartiers avoisinants. Ces ateliers sont ouverts à tous et permettront aux participants d'imaginer l'aménagement du territoire selon leurs attentes à l'aide d'une carte et d'objets de maquette. Ces ateliers auront lieu aux dates suivantes :

- samedi 20 octobre à 13 h, à la bibliothèque Benny
- jeudi 25 octobre à 19 h, au Complexe récréatif Gadbois
- samedi 27 octobre à 13 h, à la Maison de la culture Marie-Uguay

Soirée synthèse des activités

Une soirée synthèse des activités aura lieu le 1^{er} novembre. Cette soirée vise à faire part des résultats des activités du SGPVMR aux abords du canal de Lachine et des trois ateliers créatifs menés par l'OCPM. Cette soirée sera webdiffusée.

Les séances d'audition des opinions

Les séances d'audition des opinions débuteront le 19 novembre 2018 à 19 h à l'Église unitarienne de Montréal. Au moment des séances, les personnes inscrites seront invitées à présenter leur mémoire à la commission qui pourra par la suite poser quelques questions afin de s'assurer de bien comprendre les éléments du mémoire. Un droit de rectification est prévu à la fin de chaque séance pour le promoteur (SGPVMR). S'il est utilisé, ce droit doit porter uniquement sur une rectification de faits.

3. Le dossier de documentation

Le dossier de documentation est présentement en ligne sur le site Internet de l'OCPM. La commission demande si des études sur les entrées de ville existent et, si c'est le cas, de les déposer au dossier de documentation. Des vérifications seront faites à ce sujet.

4. Varia

La commission demande de pouvoir visiter les lieux. Un suivi sera effectué entre les équipes pour prévoir un trajet et confirmer la date.